

Compte rendu de l'AG des personnels du 27 janvier à Roubaix en LEA.

La réunion se tenait pour la première fois à Roubaix, sur le campus de nos collègues de LEA, suite à la décision de la précédente assemblée générale.

Une petite cinquantaine de collègues présents.

Départements/sites représentés : LEA, Sociologie (Isa, Pont de Bois, IUT Tourcoing), Culture, Lettres, sciences de l'éducation, LLGE, Infocom, Sciences po Lille, Physique-Chimie, ERSO/LLCER, science politique (Moulins), Mathématiques

Un bureau composé de trois personnes se charge de l'animation, avec une distribution et minutage des tours de parole.

Ordre du jour :

1/ Définition de ce qu'est une AG : 5 min

2/ Bilan des actions/retour sur mobilisation à l'Université : 20 min

3/ Vote de la grève : 30 min

- précédé par un débat sur les modalités concrètes de la grève

4/ programme de la semaine

→ coordination nationale 1 et 2 février

1/ Définition de ce qu'est une AG.

Une collègue présente dans le bureau revient sur les spécificités de l'assemblée générale des personnels de l'UdL. Il s'agit du lieu dans lequel des collègues des différents départements se retrouvent, confrontent leur expérience et glanent des informations et ressources pour organiser les AG au niveau de leur lieu de travail (département/unités de recherche).

C'est un lieu de débat démocratique (d'où régulation des prises de parole) mais aussi de décision. Ce n'est donc pas nécessairement un espace consensuel.

Il est rappelé l'importance que cette AG des personnels **ne se substitue pas à l'organisation d'assemblées régulières dans nos départements respectifs**. Elle

doit au contraire l'encourager. L'AG niveau UdL permet néanmoins aux collègues plus isolé.e.s de trouver un espace de mobilisation.

2/ Bilan des actions de la semaine précédente

Ces actions ont été très nombreuses, et sont montées en puissance par rapport à la semaine précédente :

- Actions en interpro (déplacement à Dunkerque à l'occasion de la venue de Macron avec les cheminots), distribution de tracts « de désintox » en gare
- Actions au niveau de l'UdL. Tout le monde se félicite du grand succès de la soirée des « contre-voeux » à la bourse du travail, qui a réuni près de 500 personnes et a largement contribué à notre caisse de grève (1200 euros de recettes). **La vidéo de ces contre-voeux est désormais disponible (revol medias) et peut être largement diffusée :**
- Actions dans chaque département mobilisé, dont le succès est croissant (*dragshow* sur le parvis Pont de bois qui a attiré un public nombreux, « atelier des grévistes » à la fac Moulins, avec des événements et débats chaque jour, des projections de film. Venue du bâtonnier et de plusieurs avocats impliqués qui a attiré un grand nombre d'étudiant.e.s).

La manifestation de vendredi 24 janvier a été marquée par la présence beaucoup plus visible dans le cortège des universitaires et des étudiant.e.s. Elle a été marquée par des tensions importantes liées aux interdictions de parcours par la préfecture, et à une confusion sur le parcours finalement déposé (point de blocage sur Victor Hugo).

La retraite aux flambeaux de jeudi soir a finalement eu lieu, malgré l'interdiction de l'utilisation de flambeaux par la préfecture, et s'est très bien déroulée, en présence de plus de 2000 personnes. Plusieurs participant.e.s soulignent le caractère festif et intéressant de cette forme originale de manifestation.

Plusieurs collègues reviennent sur l'avis du Conseil d'Etat sur le projet de loi sur les retraites, extrêmement sévère : étude d'impact lacunaire ou défailante, anti-constitutionnalité de certains éléments, associant la réforme à des promesses qui impliqueraient une autre loi.. Il faut se saisir de cette critique d'une rare vigueur, qui trahit également des divergences au sein de l'Etat et une faiblesse de l'exécutif.

Les collègues de science politique qui animent l'atelier des grévistes depuis deux semaines, dans une salle obtenue sur le campus, font un premier bilan. Contenu fort riche des différentes séances. Beaucoup d'énergie pour l'organisation qui a nui parfois à la communication/mobilisation. Mais les ateliers commencent à attirer un public d'étudiant.e.s non négligeable, en dehors des réseaux les plus militants.

Une collègue de Pont de Bois revient également sur l'organisation d'évènements co-organisés avec les étudiant.e.s, qui ont très bien fonctionner.

Plusieurs intervenant.e.s s'accordent sur la nécessité de faire « exploser » le cadre habituel des cours et questionnent du coup la pertinence de « cours alternatif », qui resteraient dans une forme descendante et relativement habituelle.

Longs échanges ensuite relatifs à la question de l'implication/mobilisation des étudiant.e.s.

Plusieurs collègues soulignent la nécessité de continuer à travailler avec les étudiant.e.s, moins pour les mobiliser directement que pour leur laisser les moyens et le temps de le faire.

- Un point est fait sur la motion votée à la précédente assemblée générale (lundi 20 janvier) demandant des explications au Président quant au comportement inacceptable de son directeur de cabinet lors de la venue d'une quinzaine de collègues au « Café du président » de début janvier (volonté de recenser/identifier les présents, insultes à un camarade cheminot qui s'inquiétait de cette pratique).

Suggestion de l'envoyer via les organisations syndicales au président, afin d'obtenir des réponses. Des journalistes ont été informés des faits, et une journaliste en a été directement témoin.

Proposition d'un collègue de l'IEP de mentionner les faits sur le registre du CHSCT de l'établissement, afin d'obliger la présidence à répondre (risque sinon que notre motion n'en obtienne pas).

- Question de la date et du lieu de notre prochaine AG.

Plusieurs collègues constatent la difficulté d'avoir une AG le lundi, alors que les AG se tiennent souvent en fin de semaine au sein de chaque département.

Pour être en phase avec les décisions départementales, mais également avec les infos de l'intersyndicale au niveau national, l'assemblée générale décide à l'unanimité de se réunir en fin de semaine, et de privilégier le jeudi ou le vendredi à l'avenir.

Vote de la prochaine AG : vendredi à 11h sur le site Cité scientifique (à l'unanimité – 3 voix).

Il est mentionné que pour la première fois, aucune HIS n'a été déposée pour cette AG à Roubaix. Ce sera fait pour la prochaine assemblée du **vendredi 31 janvier**.

3/ Vote de la grève

S'engage alors un long débat sur les modalités de la grève, à la demande notamment des collègues en science politique, dont un grand nombre sont en

situation de grève effective de leurs enseignements (annulation des cours) depuis plus de deux semaines (entrée dans la troisième semaine).

Demande de clarification de ce qu'on entend par « faire grève ». A quoi on s'engage.

Les collègues de science politique rappellent qu'ils annoncent les horaires de cours concernés aux étudiant.e.s et au service des planning, et qu'ils ont été recensés par l'administration ensuite (chef des services administratifs qui leur a écrit individuellement).

Cette position (annulation des cours) **permet à la fois d'avoir une attitude claire et lisible pour l'extérieur (étudiant.e.s, administration, médias..), mais aussi et surtout de libérer un temps effectif pour se mobiliser, organiser des actions**, que l'on n'a pas si l'on n'est pas en grève effective de ses activités (enseignements, mais surtout administration et recherche).

Plusieurs collègues signalent leur crainte (ou celle d'autres collègues) de « **perdre le contact** » avec les étudiant.e.s. D'autres relatent à l'inverse des demandes de clarification des étudiant.e.s, qui ne comprennent pas nécessairement notre position si nous affichons que nous sommes en grève, tout en faisant cours (même si ces cours sont « alternatifs »).

Les personnels BIATSS et CNRS présents signalent qu'ils ne peuvent bien évidemment pas se mettre en grève de leurs enseignements, mais qu'à l'inverse des EC ils/elles sont recensé.e.s les journées de grève nationale. La pratique est apparemment assez variable selon les sites.

Les enseignant.e.s grévistes rappellent qu'en tant qu'enseignants-chercheurs, nous pouvons choisir de limiter nos jours de grève aux jours d'enseignement, ce qui limite les effets de la grève sur nos salaires (de 1 à 3 jours de retenue sur salaire), et rend donc cette modalité de grève moins coûteuse que la rétention des notes (la jurisprudence, d'ailleurs rappelé à l'occasion d'une rétention des notes de plusieurs semaines en 2008 sur le campus Moulins veut que l'enseignant qui retient ses notes est considéré comme gréviste à partir du premier jour de retard, jusqu'à ce qu'il rende ses notes..).

La grève des enseignements apparaît donc en quelque sorte comme une « grève perlée » de fait, du point de vue des retenues salariales en tout cas.

Des collègues soulignent également la plus grande difficulté pour les collègues en « sciences dures » de pratiquer de « cours alternatifs » (motifs du conflit plus faciles à connecter à des enseignements en SHS).

Il est rappelé que des préavis ont été déposés par les organisations syndicales, qui nous couvrent pour des jours de grève dans les prochains mois. D'un point de vue juridique, c'est le seul élément essentiel.

Plusieurs collègues rappellent d'ailleurs que **le fait d'être considéré en grève induit une retenue sur salaire, mais nous couvre également juridiquement et nous protège** (plus nécessaire de rattraper les cours, de justifier autrement les raisons de l'absence, pas de risque de sanctions ou de menaces disciplinaires).

Plusieurs collègues impliqués soulignent que le fait d'être **en grève effective est la condition sine qua non de leur mobilisation** « si demain j'arrête la grève, vous ne me verrez plus, ce ne sera plus possible ! ».

Plusieurs événements importants des précédentes semaines ont été organisés par des enseignant.e.s précaires ou titulaires en grève effective.

Du point de vue des étudiant.e.s, les avis sont également contrastés mais plusieurs collègues pointent le risque de subordonner notre mobilisation à celle des étudiant.e.s, alors que nous n'avons pas pris sur eux, et alors que nos raisons de nous mobiliser en tant que groupe professionnel sont déjà largement légitimes.

A l'issue de ce long débat, plusieurs motions sont proposées et adoptées :

Motion 1 : l'AG décide d'une grève reconductible des activités d'enseignement et de recherche jusqu'à vendredi, date de la prochaine assemblée générale.

Unanimité - 2 abstentions.

Motion 2 : L'AG appelle à l'organisation d'assemblées générales dans chaque unité et départements de l'UdL, afin notamment d'étendre la grève effective/annulation des enseignements.

Unanimité.

Un débat s'engage ensuite sur la question de la rétention des notes.

Il est de nouveau suggéré de constituer un groupe de travail (volontaires à la prochaine AG) sur la perspective de la rétention des notes, qui est souvent brandie de manière un peu floue.

L'idée de la rétention des notes est discutée, mais surgissent également des propositions qui tiennent plutôt à la « grève du zèle », ou à la mobilisation de failles dans le fonctionnement de nos évaluations (commission pédagogique paritaire non constituées).

4/ programme de la semaine : actions

Débat écourté en raison du temps.

Plusieurs choses sont évoquées, notamment concernant les JPO (à déterminer lors de l'AG de vendredi ?).

L'idée d'une **lettre-pétition à JC Camart** est retenue. L'un des collègues présent proposera un texte à la prochaine AG.

Une **flashmob féministe** sera organisée la semaine prochaine devant la gare (une première répétition a eu lieu cette semaine).

Enfin, l'organisation d'une **action spectaculaire** est annoncée pour la semaine prochaine, mais il est bien évidemment important de rester discrets pour le moment..

La séance est levée vers 13h40.